



**Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg**  
*Chancellerie épiscopale*

*A retourner à la chancellerie jusqu'au **31 janvier 2022***

## **RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES**

**demandés par le Saint-Siège, le diocèse,  
l'Institut suisse de sociologie pastorale**

### **Année 2021**

<i>Paroisse de</i>	
<i>Coordonnées du secrétariat de l'unité pastorale/paroisse</i>	
<i>Données complétées par</i>	
<i>Tél. / courriel en cas de questions</i>	

**NB :** Si le secrétariat de l'unité pastorale répond pour toutes les paroisses de son territoire, merci de compléter un formulaire pour chacune des paroisses.

Lorsqu'un chiffre ne vous est pas connu, laissez la case vide plutôt que d'y inscrire un « 0 » qui ne correspondrait pas à la réalité.

---

## Paroisse

<b>Nombre de catholiques</b>	
<b>Paroisse</b> <input type="checkbox"/> <b>avec curé résidant</b>	dirigée par un/des <input type="checkbox"/> prêtre(s) diocésain(s) / nbre : ..... <input type="checkbox"/> prêtre(s) religieux / nbre : .....
<b>Paroisse</b> <input type="checkbox"/> <b>sans curé résidant</b>	<input type="checkbox"/> administrée par un prêtre <input type="checkbox"/> confiée à un diacre permanent <input type="checkbox"/> confiée à un religieux non prêtre ni diacre permanent <input type="checkbox"/> confiée à un(e) religieux/se <input type="checkbox"/> confiée à des laïcs <input type="checkbox"/> paroisse totalement vacante

**Attention** : Dans le nombre des baptêmes, premières communions, confirmations et mariages, **veuillez prendre en compte également les données des missions linguistiques**. Ces dernières doivent en effet annoncer aux paroisses les sacrements administrés pour qu'ils soient portés dans les registres paroissiaux comme des inscriptions normales.

## Baptêmes

Il s'agit du nombre de baptêmes conférés en paroisse. Les inscriptions secondaires ne doivent pas être prises en compte.

<b>Nombre total de baptêmes</b>	
• dont baptêmes d'enfants âgés de moins d'1 an	
• dont baptêmes d'enfants âgés d'1 an à 6 ans	
• dont baptêmes de jeunes âgés de 7 à 17 ans	
• dont baptêmes à partir de l'âge de 18 ans	
• dont l'âge de la personne qui reçoit le baptême est inconnu	

## Entrées dans l'Église / Admissions dans la pleine communion

<b>Nombre de personnes entrées dans l'Église catholique (auparavant : issues d'une autre religion)</b>	
<b>Nombre de personnes admises dans la pleine communion de l'Église catholique (auparavant : issues d'une autre confession chrétienne)</b>	

## Premières communions

Il s'agit du nombre de premières communions conférées en paroisse. Les premiers communiantes qui ont célébré leur première communion en un autre endroit ne sont pas pris en compte.

<b>Nombre total de premières communions</b>	
---	--

## Confirmations

Le nombre de confirmations conférées en paroisse figure au *registre des confirmés*. Les confirmands qui ont reçu le sacrement en un autre endroit ne sont pas pris en compte. Lorsque plusieurs paroisses célèbrent la confirmation ensemble, seule la paroisse dans laquelle la confirmation a été célébrée doit l'inscrire.

<b>Nombre total de confirmations</b>	
• dont confirmations de la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année scolaire (deuxième cycle)	
• dont confirmations de la 7 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année scolaire (troisième cycle)	
• dont confirmations après l'école obligatoire et jusqu'à 20 ans	
• dont confirmations à partir de 21 ans	
• dont l'âge de la personne qui reçoit la confirmation est inconnu	

## Mariages selon la forme catholique

Il s'agit du nombre de mariages célébrés en paroisse selon la forme catholique ; nombre tiré du *registre des mariages* ou des documents concernant les unions célébrées et archivés dans la paroisse. Les mariages de personnes non domiciliées dans la paroisse sont également pris en compte. En revanche, les unions de membres de la paroisse célébrées dans une autre paroisse ne sont pas prises en compte.

<b>Nombre total de mariages célébrés selon la forme catholique</b>	
• les deux conjoints sont catholiques	
• un conjoint est catholique, l'autre d'une autre confession chrétienne (mariages interconfessionnels)	
• un conjoint est catholique, l'autre d'une autre religion	
• un conjoint est catholique, l'autre sans confession	
• un conjoint est catholique, l'appartenance confessionnelle ou religieuse de l'autre est inconnue	

## Mariages avec dispense de forme

<b>Mariages de paroissiens, célébrés avec dispense de la forme canonique</b> (tout mariage dont les consentements sont reçus par un ministre non catholique)	
--	--

## Régularisations de mariages (*sanatio in radice*)

<b>Régularisations de mariages par renouvellement des consentements</b>	
• les deux conjoints sont catholiques	
• mariages mixtes	

## Célébrations liturgiques œcuméniques

<b>Nombre total de célébrations liturgiques œcuméniques</b>	
---	--

## Sorties de l'Église / réintégrations

<b>Nombre total de sorties partielles</b> ( <i>concerne le canton de Fribourg = sorties de la Corporation ecclésiastique</i> )	
<b>Nombre total de sorties complètes</b>	
<b>Nombre de personnes ayant réintégré l'Église catholique</b> ( <i>après une sortie</i> )	

## Obsèques catholiques / décès

Il faut compter toutes les célébrations de funérailles / obsèques catholiques qui ont eu lieu dans la paroisse, indépendamment du domicile du défunt. Il faut compter également les célébrations de funérailles / obsèques catholiques des personnes sorties de l'Église ou appartenant à d'autres confessions.

Il ne faut pas compter les funérailles / obsèques de paroissiens qui ont eu lieu à l'extérieur ou qui ont été célébrées par un pasteur réformé ou une accompagnatrice / un accompagnateur de rituels. Si un enterrement a eu lieu sans service funèbre, auquel l'Église catholique n'a pas participé (par exemple, enterrement par un jardinier de cimetière, sans aumônier), celui-ci n'est pas compté. Si le service funèbre ou l'enterrement a eu lieu dans la paroisse (ex. funérailles dans la paroisse, enterrement à l'étranger ou dans une autre paroisse), la paroisse où les funérailles ont eu lieu l'enregistre, pour éviter de le compter à double.

<b>Total des funérailles / obsèques catholiques</b>	
<b>Total des paroissiens catholiques décédés en 2021</b>	

## Célébrations liturgiques prévues en paroisse en février 2022

Il s'agit d'indiquer le nombre de toutes les célébrations liturgiques en paroisse qui auront lieu durant le mois de février 2022.

Célébrations dominicales : Les célébrations liturgiques célébrées les samedis soir et les dimanches.

Célébrations de semaine : Les célébrations liturgiques célébrées les jours ouvrables (les samedis matin inclus). Les célébrations d'une fête qui tombent un jour ouvrable sont à enregistrer dans cette catégorie.

Sont comptées :

- toutes les célébrations liturgiques célébrées régulièrement en paroisse ;
- les célébrations ouvertes à tous qui auront lieu dans des homes (p.ex. des maisons de retraite) et les célébrations avec les jeunes ou les familles.

Ne sont pas comptées :

- les célébrations en petits groupes ou celles qui se dérouleront dans un autre cadre (messe de baptême, de mariage). Si une célébration liturgique régulière comprendra une célébration/service particulier, il faudra la compter ;
- les célébrations des missions linguistiques.

Précisions :

Une célébration de la Parole est normalement dirigée par un ou une laïque (conséquence de l'absence de prêtres dans les paroisses). Il faut faire attention à ne pas confondre les célébrations de la Parole avec distribution de la communion avec les messes.

En cas de célébration bilingue (par exemple dans une paroisse avec mission linguistique), il ne faut compter qu'une célébration.

<b>Célébrations dominicales en paroisse au mois de février 2022 (samedi soir et dimanche)</b>	
• Messes	
• Célébrations de la Parole <u>avec</u> distribution de la communion	
• Célébrations de la Parole <u>sans</u> distribution de la communion	
<b>Célébrations en semaine en paroisse au mois de février 2022 (les samedis matin inclus)</b>	
• Messes	
• Célébrations de la Parole <u>avec</u> distribution de la communion	
• Célébrations de la Parole <u>sans</u> distribution de la communion	

## Célébrations liturgiques des missions linguistiques prévues en février 2022

Il s'agit d'indiquer le nombre de célébrations liturgiques des missions linguistiques qui auront lieu sur le territoire paroissial durant le mois de février 2022. Il faudra compter aussi bien les célébrations qui auront lieu dans l'église paroissiale que celles qui auront lieu dans les locaux de la mission linguistique.

<b>Messes des missions linguistiques sur le territoire paroissial au mois de février 2022</b>	
• Messes : samedi soir et dimanche	
• Messes : en semaine (les samedis matin inclus)	